

NOS LISTES VOS CANDIDATS



CAP N°1

PROFESSEURS DES ECOLES

■ TITULAIRES

Larissa THONON (PS - Enseignante)
Christelle ROUMAGNE-LAVAUX (PS - Directrice)
Sergino MALTOCK (IEP5 - CP)
Isabelle PAÏMEN (PN - Enseignante et Dir.)

■ SUPPLÉANTS

Christophe DABIN (DENC - CP)
Suzy MATAÏKA (PIL - CP)
Laure BARON-CREPIN (PS - Directrice)
Angélique CHANSIGAUD (PS - Directrice)

CAP N°2

INSTITUTEURS

■ TITULAIRES

Cédrik SANGARNE (PS - Directeur)
Violetta BISHOP (PS - Enseignante)
Stéphanie MARTIN (PS - Enseignante)
Jérémie LE ROUX (PS - Enseignant)

■ SUPPLÉANTS

Virginie DABIN (PS - Enseignante)
Glenda FREMINET (PN - Directrice)
Jacqueline DRAWILO (PIL - Enseignante)
Marie-Josée CONDOYA (PN - DESED)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PROFESSEURS DES ÉCOLES INSTITUTEURS



NOUVELLE
CALEDONIE



ÉLECTIONS CAP



Vote par correspondance :

Du 28 juillet au
5 septembre 2025 - 12h00

Vote physique à la DRHFPNC :

4 septembre 8h-15h
5 septembre 8h-12h



*N'oubliez pas de
voter !*

Les valeurs et l'engagement des élus UT CFE-CGC NC :

C'est avant tout, une présence active aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et une étude particulière des dossiers de tous les agents avant chaque CAP.

Des représentants du personnel qui avec les permanents de l'UT CFE-CGC NC :

- **Défendent en toute équité** les intérêts des agents (titularisation, avancement, promotion au choix, aptitude...);
- Communiquent auprès des agents sur les grandes étapes de leur carrière (avancements, promotions au choix, examens professionnels...) et sur les grands dossiers (refontes statutaires...);
- **Veillent au respect des règles** de recrutement dans la fonction publique;
- **Répondent** aux questions des différents agents;
- **Assistent les agents** auprès des employeurs (difficultés, convocations...) et les accompagnent quand ils doivent faire face à des situations critiques au sein de leur service;
- Participent aux travaux et sont **force de propositions**;
- **Contribuent au dialogue social** dans toutes les réunions institutionnelles.

Durant la précédente mandature, les élus et les représentants de l'UT CFE-CGC NC ont œuvré entre autres pour :

- **Préserver les emplois et maintenir la rémunération** de tous les agents de la fonction publique lors des confinements durant la période COVID ;
- **Mettre en place le télétravail** de manière effective ;
- **Créer le dispositif de rupture conventionnelle** dans la fonction publique ;
- **Obtenir une partie de la revalorisation du point d'indice** ;
- **Rajouter un échelon supplémentaire** dans toutes les grilles au vu du décalage de l'âge légal de départ à la retraite (**effectif depuis le 1er janvier 2025**) ;
- **Accompagner l'ensemble des agents touchés et impactés par les émeutes de 2024** ;
- **Intervenir** auprès des institutions afin que **le télétravail et les permissions exceptionnelles soient étendus dans le temps** pour les agents qui n'ont pu se rendre à leur travail quotidiennement **du fait des blocages et de l'insécurité**.

Bilan 2019-2025

- **Élaboration du livret de propositions sur les rythmes scolaires "REFORMER LE SYSTEME SCOLAIRE CALEDONIEN DU PREMIER DEGRE" et transmission** à tous les élus, directions et institutions de la N-C ;
- **Obtention d'une ancienneté conservée de service de 6 mois** pour les 140 instituteurs reclassés catégorie A au 6ème échelon afin de rétablir une équité entre instituteurs.
- **Réunions régulières avec les différents employeurs et institutions avec obtention :**
 - **DRHFPNC** : Ouverture d'une campagne exceptionnelle d'intégration pour les suppléants de plus de 8 ans d'ancienneté - Le congé parental (de 3 à 11 jours pour les pères) - Rattrapage de la campagne 2024 des listes d'aptitude et l'allègement de leurs dossiers de candidature ;
 - **MOUVEMENT (PROVINCES)** : Mise en place d'une CAP de mouvement résiduel en début d'année ;
 - **DENC** : Amélioration du protocole d'inspection ;
 - **PROVINCE SUD** : Élargissement des motifs impérieux des absences exceptionnelles - Mi-temps annualisé - Revalorisation des grilles salariales des enseignants suppléants ;
 - **PROVINCE ILES** : Régularisation du paiement de la prime catégorielle A pour les enseignants.
- **Transmission des besoins en formation du terrain et suivi de leur mise en place sur temps scolaire :**
 - **PROVINCE SUD** : Immersion des enseignants bilingues dans des écoles anglophones étrangères ;
 - **VICE-RECTORAT** : Mise en place de la formation DEEAS pour les directeurs faisant fonction en SEGPA ;
 - **DENC** : Suivi de la mise en place des formations en constellation.

Pour cette nouvelle mandature, l'UT CFE-CGC NC s'engage à :

- Poursuivre le suivi dans la fonction publique de la **mise en œuvre des mesures d'intégration** sur les postes permanents et des mesures visant à améliorer son attractivité;
- **Soutenir le pouvoir d'achat des agents** (baisse des cotisations salariales, instauration des tickets repas...);
- **Poursuivre le combat pour la revalorisation du point d'indice** ;
- **Participer activement** avec le gouvernement de la NC à l'élaboration des réformes nécessaires et accompagner les agents dans les éventuels plans de restructuration ;
- **Défendre et préserver notre système de santé mis à mal** (départs de soignants, baisse de la qualité des soins...);
- Œuvrer avec engagement à la **pérennité de la Caisse Locale de Retraite** par des mesures efficaces non radicales ;
- **Améliorer et moderniser le fonctionnement des CAP** (règlement intérieur, réunion par visio-conférence, valorisation du rôle de l' élu, frais de déplacement).

Objectifs 2025 -2029

- **Améliorer les modalités d'avancement des enseignants du 1er degré** : avancement automatique, rendez-vous de carrière et création de la classe exceptionnelle pour les professeurs des écoles ;
- **Finaliser le travail sur les textes A.S.H.** (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap) ;
- **Proposer des passerelles ou plans de reconversion professionnelle** ;
- **Augmenter le quota** pour les listes **Professeurs des Écoles Hors Classe et Aptitude Normale d'accès PE** ;
- **Régulariser le coefficient** de reclassement des instituteurs en PE ;
- **Valider la titularisation du concours PE interne par une seule inspection** ;
- Réfléchir à une **nouvelle maquette de formation initiale** pour les deux instituts de formation ;
- **Élaborer une lettre de missions des directeurs** ;
- Remplacer les plateformes existantes (poésie, RIME ...) par des outils numériques pratiques et communs ;
- **Province Sud** : actualiser la liste des écoles prioritaires en ajustant les critères qui les définissent ;
- **Province Nord et Iles** : revaloriser la grille salariale des enseignants suppléants – Mise en place du Mi-temps annualisé.